

CC\_2024\_0029

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 30 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente janvier à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 19 janvier 2024.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 62 Procurations : 11

### Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BENECH Laurence , Mme BARBIER Françoise , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JORAND Jean-Claude , Mme KERRAIN Tréfina , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. MEHEUST Christian , Mme NIHOUARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , M. PHILIPPE Joël , M. PEUROU Yves , Mme PONTAILLER Catherine , M. PRIGENT François , M. QUENIAT Jean-Claude , Mme ALLAIN Sonia (suppléante de M. QUILIN Gérard), M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , Mme SAUVEE Julie , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

### Procurations :

M. BETOULE Christophe à M. LEON Erven, M. HOUSSAIS Pierre à M. CAMUS Sylvain, M. KERGOAT Yann à Mme AURIAC Cécile, M. KERVAON Patrice à M. ROBERT Eric, M. NICOLAS Gildas à Mme GOURHANT Brigitte, Mme NICOLAS Sonya à M. LE BIHAN Paul, M. PONCHON François à M. ROBIN Jacques, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian, Mme PRUD'HOMM Denise à M. THERIN Patrick, M. QUEGUINER Yannick à M. HOUZET Olivier, M. TERRIEN Pierre à Mme NIHOUARN Françoise

### Étaient absents excusés :

Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. LE GALL Jean-François, M. NEDELLEC Yves, M. NOEL Louis, Mme PIEDALLU Anne-Françoise, Mme PIRIOU Karine, M. ROGARD Didier, M. SALIOU Jean-François, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. COCADIN Romuald, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Ploulec'h**

### Exposé des motifs

Le projet de zonage de la commune de Ploulec'h a été arrêté le 3 avril 2018 par délibération du Conseil communautaire.

Suite à la décision de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) du 18 juin 2018, le projet a été soumis à évaluation environnementale. Celle-ci a été réalisée le 11 juillet 2019 et n'a pas fait l'objet d'observation de la part de la MRAe.

### L'étude conclut :

- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif d'un secteur dans la continuité du zonage effectif (Extension Bourg Nord) sous réserve d'ouverture à l'urbanisation,
- à l'ajout au zonage d'un secteur en cours de raccordement (Kerjean),
- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif des secteurs de route de Kerhervrec et chemin de Corvezou sous réserve d'ouverture à l'urbanisation, extension bourg, le Yaudet périphérie,
- au maintien des secteurs déjà inclus dans l'actuel zonage.

Les autres secteurs d'études restent en assainissement non collectif.

Une enquête publique s'est déroulée du 20 septembre au 21 octobre 2021. Le public s'est exprimé et les réponses ont été apportées dans un mémoire consultable sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté.

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable le 16 décembre 2021, avec une recommandation portant sur l'actualisation du document, certaines données datant de 2014 ou de 2016 lors du démarrage de l'étude d'actualisation du zonage.

Il est pris note de la recommandation formulée par le commissaire enquêteur et le document a été mis à jour.

Il convient par conséquent d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Ploulec'h.

Le zonage retenu est joint en annexe de la présente délibération.

**CONSIDÉRANT** L'avis favorable du commissaire enquêteur ;

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ**  
(Par 73 pour)

**DECIDE DE :**

**APPROUVER** Le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Poulec'h.

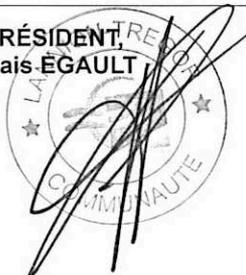
**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier

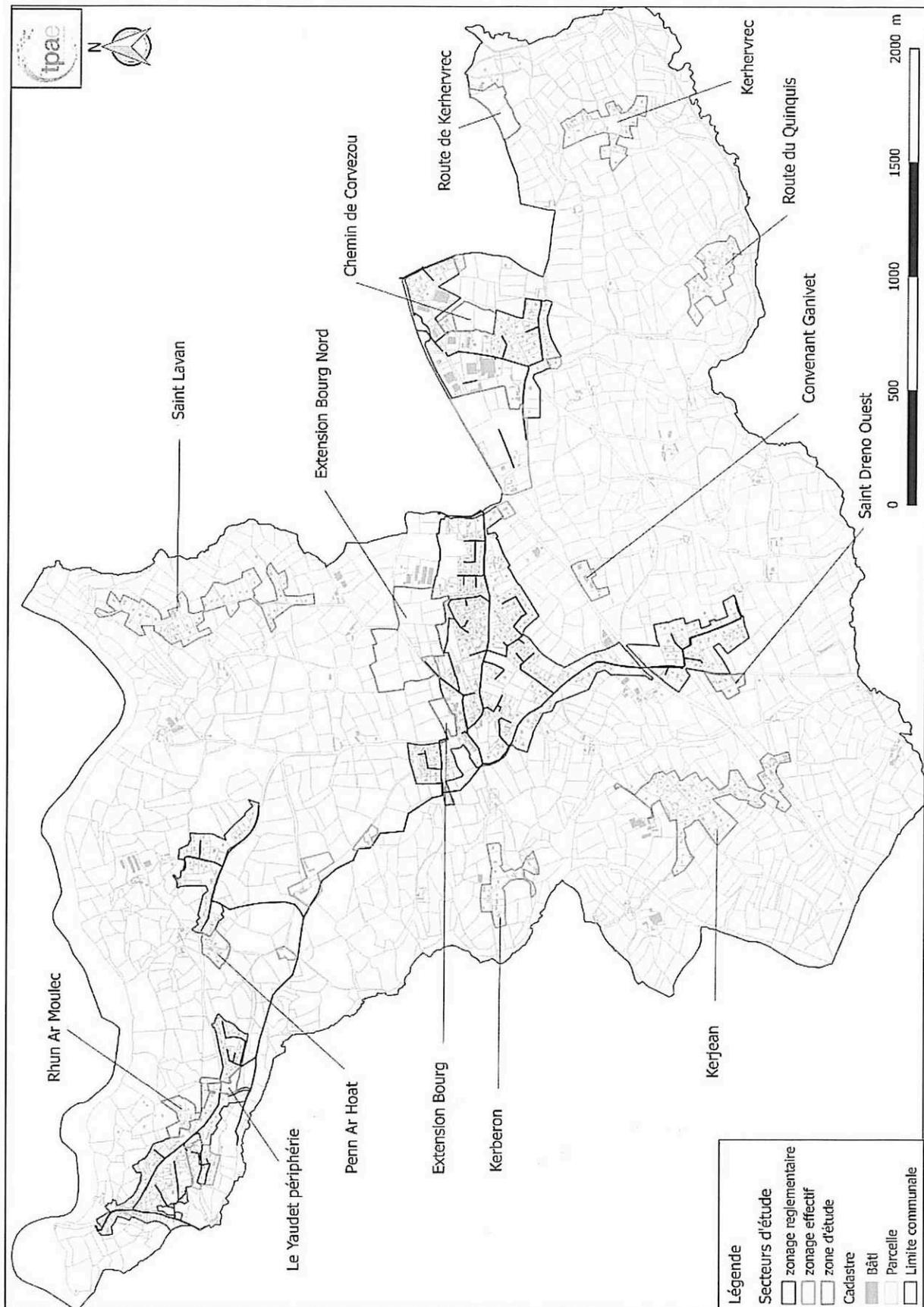
Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*

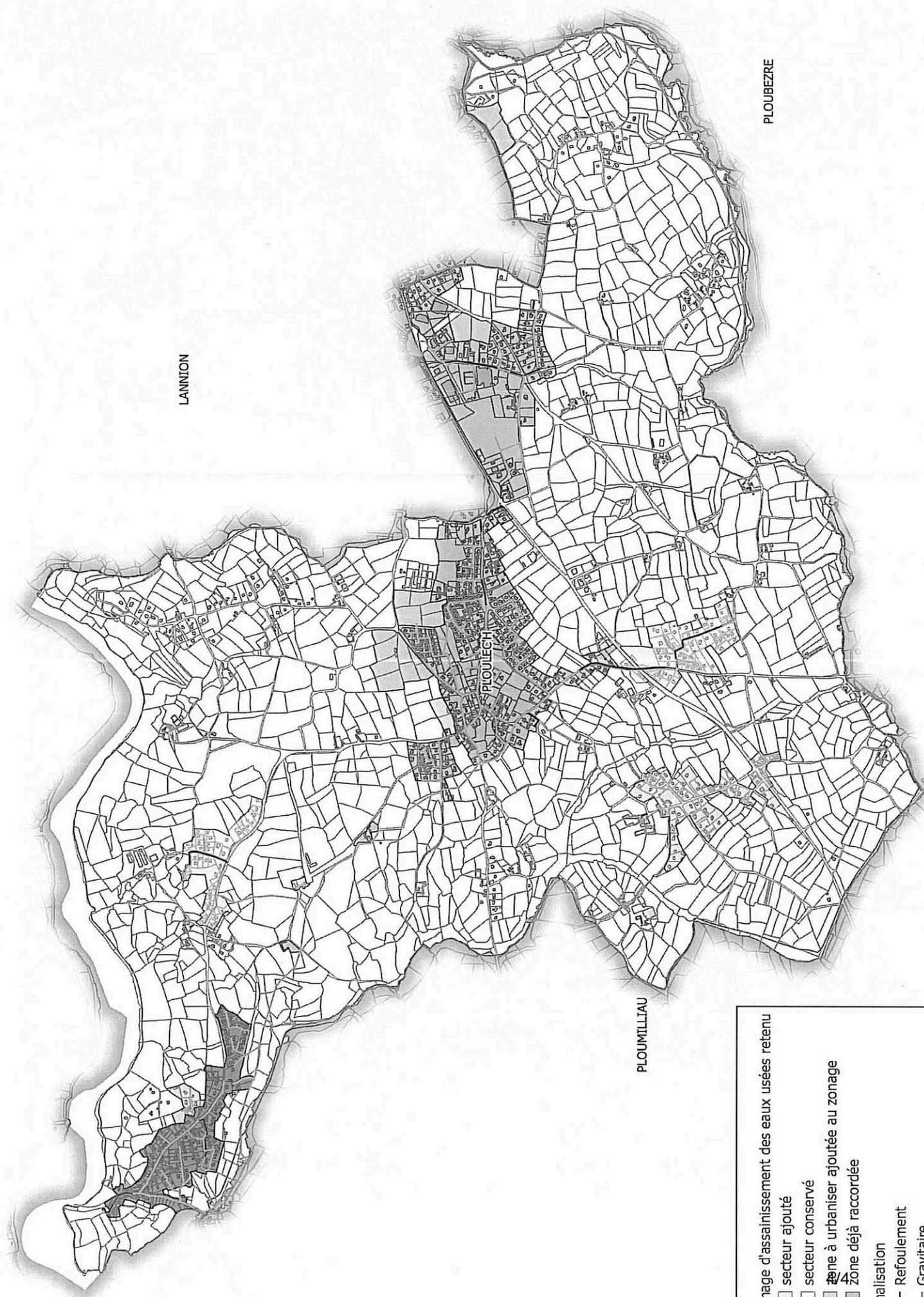
Le Président atteste le caractère exécutoire  
de la présente délibération,  
transmise au contrôle de légalité  
par télétransmission le : - 6 FEV. 2024  
Publiée et mise en ligne sur le site Internet de LTC le : 6 FEV. 2024

LE PRÉSIDENT,  
Gervais ÉGAULT





Localisation des secteurs étudiés pour l'extension du zonage d'assainissement de Ploulec'h



Zonage d'assainissement des eaux usées retenu

-  secteur ajouté
-  secteur conservé
-  zone à urbaniser ajoutée au zonage
-  zone déjà raccordée

canalisation

— Refoulement

— Gravitaire